



Mission Carré de Soie  
04 28 67 54 00  
carredesoie@grandlyon.com

Lyon, 01 juillet 2019

## **COMPTE-RENDU**    **Comité de suivi de chantier Tase du 27 juin 2019**

### Présents :

**5 Habitants** répartis sur les n°5, 6, 7 et 9 rue de la TASE

**Métropole de Lyon :** Rachel MIGNARD et Thierry MAUDUIT – Direction de la Maitrise d’ouvrage urbaine, Garance TROUPILLON - Mission Carré de Soie

**Ville de Vaulx-en-Valin :** Annie Brossard – Espaces publics

**EGIS Ville et Transports :** Elisabeth LEMERCIER, Didier FERUIT

### Prochain comité de suivi :

**Le 25 juillet 2019, de 14h à 14h30, Base vie de chantier, 4 allée du Textile**

### **Bruit**

Sont soulignés les efforts en termes de bruit par rapport à la dernière réunion, avec un démarrage des travaux à 07h30. Les équipes sont remerciées et les entreprises également.

Des chantiers démarrent à 6h15 mais il s’agit des chantiers de Marignan qui sont en train de créer les berlinoises, qui plantent les fondations des bâtiments

### **Avancement des travaux.**

L’esplanade est aujourd’hui « décapée ».

Jusqu’à mi-juillet - Mise en place de la terre végétale et création des fosses des arbres. Certaines de ces fosses sont continues (zone centrale la plus densément plantée d’arbres).Elles vont permettre aux arbres de bien se développer

Normalement, les extractions de gros matériaux de terre sont terminées, au détail près de ce qui pourrait être encore trouvé dans les fosses. La circulation des camions va toutefois continuer pour l’apport :

- des mélanges terre/pierre pouvant générer des bruits (certainement semaine du 8 juillet)
- des terres végétales

La terre végétale est stockée avenue Roger Salengro. À noter qu’elle vient des travaux de terrassement des parkings du grand stade. Elle a été mise en attente depuis les travaux de 2014. Il s’agit de nouveaux modes de faire de réemploi des matériaux et d’économie circulaire.

Les travaux des venelles vont commencer à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour une semaine. Tous les accès piétons seront maintenus et réorganisés quotidiennement pour permettre aux entreprises d’intervenir sur la totalité des espaces

## Sur l'esplanade, quelle gestion des terres et des matériaux éventuellement pollués ?

Il y a un plan de gestion des terres, établi en détail avant le démarrage des travaux.

Il se déploie en 2 étapes :

- un diagnostic en amont pour analyser la qualité des sous-sols et des terres, et identifier les grandes masses de matériaux excédentaires et leur composition : inertes, non-inertes ou pollués. Les déchets « inertes » et certains non-inertes peuvent être réemployés sur site. Les autres sont évacués dans des filières simples ou adaptées

- la gestion des terres pendant le chantier. Au fil du chantier, utilisation d'un cribleur (tamis) pour trier les matériaux et notamment récupérer les pierres pour les besoins du chantier (structure de chaussée, mélange terre/pierre pour les fosses d'arbres)

Possibilité de trouver en phase chantier de nouvelles zones de pollution. Le dispositif est prévu, et encadré. Sur chaque nouveau matériau excavé suspect (odeur, aspect, non-prévu au regard des analyses préalables, des analyses sont mises en œuvre avant tout mouvement, puis arbitrage sur la destination en fonction des résultats.

La poche de pollution principale avait identifiée en phase amont des travaux sur une zone délimitée proche du château d'eau et l'allée du textile. 400 m<sup>3</sup> de terre ont été évacués en centre de traitement.

On procède à une analyse en fond et sur les bords de fouille pour être certains que tous les matériaux pollués sont bien évacués.

Les matériaux extraits du chantier de l'esplanade, sont identifiés, tracés et actuellement stockés sur le terrain coté avenue Roger Salengro

→ Pour réemployer ce qui peut l'être

→ Gérer dans les filières de traitement ce qui doit l'être

## Quelle profondeur des fosses d'arbres ?

Environ 1,5 m + 50 cm de terrain naturel décompacté. Au cours de leur croissance, les arbres développeront leurs racines, au-delà de la fosse, en profondeur dans le terrain naturel

## Quelle taille des arbres qui seront plantés ?

Des petits gabarits (3/4 mètres de hauteur pour des arbres qui pourront atteindre une hauteur maximale en 20 ans d'environ 30 mètres), car il est important de planter des arbres jeunes pour assurer la meilleure adaptation et implantation possible.

## Point sur le jardin partagé

L'espace de pleine terre va être livré sur tout l'espace de l'esplanade. Les jardiniers aimeraient garder l'accès au point d'eau pendant la durée des travaux pour faciliter l'arrosage des bacs en pieds d'arbres. Cela va être demandé aux entreprises.

## Première pierre des travaux

La maire de Vaulx en Velin et le président de la Métropole viennent pour lancer le chantier de l'esplanade vendredi 12 juillet de 14h à 15h30. Les élus feront un geste symbolique. Les riverains sont invités.

## Stationnements gênants

Les voitures qui se garent sur le trottoir gênent les cheminements piétons et personnes à mobilité réduites, particulièrement entre Majorelle et Véronèse. Les entreprises peuvent regarder pour décaler les cadettes béton à mi trottoir, en laissant le passage piéton mais empêchant le stationnement.